

10 Port-Gentil

Vie des associations/APHOM

Pierre Mandzanga Koumba veut lui donner un nouveau souffle

FAE

Port-Gentil/Gabon

Désormais à la tâche, il s'est attelé à mettre en œuvre son plan d'action. Notamment concernant ses boxes qui feront désormais l'objet de baux en bonne et due forme avec des opérateurs s'acquittant régulièrement de leurs loyers.

L'ASSOCIATION des personnes handicapées de l'Ogooué-Maritime (APHOM) est à la croisée des chemins. Il y a 4 ans, voyant les difficultés organisationnelles que connaissait la structure depuis plusieurs années, Jean Delors Biyogue, alors coordonnateur des activités d'Art Gold du Programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud) dans la province, avait conseillé aux responsables de cette Ong de la transformer en entreprise sociale. C'est ce que dit vouloir faire le nouveau président élu en avril dernier Pierre Mandzanga Koumba.

En effet, cette association à qui la mairie de Port-Gentil a définitivement octroyé la parcelle sur laquelle est situé son siège offert par le Rotary Club, dispose d'un patrimoine non négligeable qu'elle aurait gagné à capitaliser depuis longtemps. Car, outre les boxes exploitables du siège, elle dispose aussi d'une pirogue motorisée, don du pro-



Photo : Sidonie Ambonguilla

A l'APHOM, le nouveau responsable entend lui donner un second souffle.

gramme Art Gold à l'antenne départementale d'Etimboué. De quoi générer suffisamment de moyens financiers. Pour cela, il fallait transformer les activités individuelles, alors développées par les membres de l'association sur les lieux, en projets communautaires susceptibles de donner plus de moyens d'action à l'association et de lui permettre de créer des emplois salariés pour ses membres. Ce qui aurait dû conduire l'Ong à fonctionner en entreprise sociale.

STATUT JURIDIQUE. Un concept pour lequel l'expert onusien avait exprimé sa disponibilité pour sa mise en œuvre. La proposition fut bien accueillie par les membres du bureau d'alors, qui disaient ne demander qu'à être accompagnés dans la mise en œuvre de leurs programmes d'activité au service des per-

sonnes vivant avec un handicap dans la province de l'Ogooué Maritime. Sauf que, quelques années plus tard, les actes n'ont pas suivi.

Fort d'une longue expérience acquise dans la gestion d'une Ong partenaire de l'APHOM, Synergie enfants Gabon, Pierre Mandzanga Koumba a été plébiscité, le 7 avril dernier, pour relever une association dont les activités battent de l'aile. Désormais à la tâche, il s'est attelé à mettre en œuvre son plan d'action et les premières mesures sont tombées : libération des boxes occupés par certains membres, amélioration du cadre de travail (rétablissement de l'électricité dans tous les boxes, vidange des fosses, règlement des problèmes de plomberie, de matériels de bureau), aides sociales au profit de quelques membres, ouverture d'un compte



Photo : Sidonie Ambonguilla

Le patrimoine de l'association devra être géré autrement désormais.

bancaire dédié au financement des projets, etc. Comme cela est malheureusement souvent le cas dans nombre d'associations, le nouveau responsable de l'APHOM ne dispose d'aucune traçabilité de l'action de ses prédécesseurs. Il n'y a pas eu de passation de charges et les archives sont quasi inexistantes. Par exemple, le bateau offert par le programme Art Gold est aux abonnés absents et il va falloir retrouver sa trace. Autre préoccupation, le flou du statut juridique. Souvent présentée comme une association d'utilité publique, donc bénéficiant d'une subvention de l'État, il n'en est finalement rien. Il faudra donc clarifier les relations que l'APHOM est supposée entretenir avec l'Association nationale des personnes handicapées, installée à Libreville, d'une part, et la Fédération nationale des

personnes handicapées présente dans la capitale économique à travers un secrétaire fédéral, d'autre part.

SOLLICITER LES SOUTIENS. Si l'une et l'autre ont eu des contacts avec l'APHOM, à un moment ou à un autre, le secrétaire fédéral recevant parfois de Libreville des dotations financières, rien ne semble avoir été officiellement établi. Un flou qu'il va falloir lever. Pour le reste, M. Mandzanga Koumba et son équipe devront s'atteler à réhabiliter le bâtiment qui a pris un coup, au point que des locataires ont perdu des biens du fait des infiltrations. Désormais, la phase des locataires handicapés est révolue.

En effet, l'esprit qui avait prévalu au départ, consistant à louer temporairement les boxes à des membres de l'APHOM afin de leur permettre de

démarrer leurs activités puis de les libérer au bout de 2 ans pour permettre à d'autres de les remplacer, n'a pas fonctionné. Les premiers occupants s'étant sédentarisés.

Dorénavant, les boxes feront l'objet de baux en bonne et due forme avec des opérateurs s'acquittant régulièrement de leurs loyers. La nouvelle équipe envisage même d'en augmenter le nombre. Dans les projets, il est aussi question de construire un motel et une salle polyvalente. Des architectes ont déjà commis les plans et il va falloir mobiliser les ressources.

Pour cela, en plus des revenus propres de l'APHOM, il faudra solliciter des soutiens multiformes. Ceci passe, reconnaît son président, par redonner à l'association une certaine crédibilité.

Infrastructures communautaires/Au deuxième arrondissement

Livraison des premières passerelles

CNE

Port-Gentil/Gabon

EN vue de pallier, un tant soit peu, les difficultés d'accès en saison des pluies dans le deuxième arrondissement, Jean-Fidèle Otandault, membre du comité permanent du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), a lancé, le 2 septembre dernier, via le programme Idyanja, une vaste opération de construction d'une dizaine de passerelles dans les quartiers enclavés de la circonscription sus-citée. Les travaux, en cours, sont réalisés par une PME gabonaise. L'on y compte déjà plus de cinq infrastructures communautaires livrées. A l'image de celle du quartier Transfo, plus



Photo : CNE

Jean-Fidèle Otandault appréciant la qualité de l'ouvrage réalisé dans la zone de Persistance.

exactement dans la zone communément appelée Persistance, qui a été mise en service le week-end écoulé par M. Otandault, par ailleurs ministre d'Etat au Budget et aux Comptes publics. A la grande satisfaction des populations riveraines qui

voient en ces réalisations, la fin d'un calvaire souvent marqué par des noyades, notamment des tout-petits et des personnes âgées et vulnérables. «Je suis très content de cette action-là. Il n'y a pas que les produits de consommation courante dont nous



Photo : CNE

Dans le deuxième arrondissement, plusieurs ouvrages accueillent déjà les usagers.

avons besoin. Les réalisations de ce type sont plus bénéfiques et durables. Nous n'aurons plus besoin de cotiser pour l'achat des planches nous permettant de réparer la vieille passerelle», s'est exprimé joyeux un riverain.

Non sans consentir que

"nos enfants et nos vieux parents vont maintenant pouvoir circuler en toute sécurité".

Alors que les pluies font leur retour, se retrouver les pieds dans l'eau n'est pas ce qu'auraient aimé vivre encore les habitants des quartiers qui bénéficient déjà des pas-

serelles. Bientôt ce sera la fin des cauchemars pour ceux en attente. Vraisemblablement avant la prochaine rentrée des classes. Aussi, le bienfaiteur a-t-il exhorté les bénéficiaires à faire bon usage des infrastructures qui sont mises à leur disposition.